

Question – La France dans la mondialisation

« La France dans la mondialisation » est l'une des deux questions à traiter du thème 4 « France et Europe dans le monde », auquel le programme préconise de consacrer 11 à 12 heures au total. Le professeur peut donc construire son projet sur la base de **5 à 6 heures**.

Cette question traite de trois aspects de l'intégration de la France dans la mondialisation, et des mutations territoriales qui en résultent à diverses échelles. Elle s'articule avec la dimension européenne et l'étude de la France dans la mondialisation des autres parties du programme, en proposant d'autres problématiques et angles de vue.

PROBLEMATIQUES

- **Quelle présence de la France dans le monde ?** Que recouvre le terme « présence » ? Comment se mesure-t-elle ? Avec quels indicateurs ? Quelle est aussi la capacité d'attraction de la France sur le monde ? Quelles sont les limites à cette présence ?
- **Pourquoi la France est-elle devenue la première destination des touristes dans le monde ?** Quels sont les fondements et les caractéristiques du premier pôle touristique mondial ? Qu'est-ce qui fait son attractivité ? Quelles en sont les limites ?
- **En quoi Paris est-elle une ville mondiale ?** Quelles sont, à cet égard, ses spécificités par rapport à New-York, Tokyo ou Londres ?

DEMARCHES POUR METTRE EN ŒUVRE LA QUESTION

Le programme ne prévoit **pas d'étude de cas** pour cette question, mais un traitement autour de **trois entrées** : « la présence française dans le monde », « la France, pôle touristique mondial », « Paris, ville mondiale » qui s'appuie sur des exemples spécifiques. On montre que le rang et la présence de la France dans le monde sont aujourd'hui étroitement associés à la dynamique d'ensemble de l'Union européenne.

La présence française dans le monde

Cette question peut être étudiée selon plusieurs approches :

- **une approche globale, par une série d'indicateurs et de marqueurs territoriaux** : espace de la francophonie, communautés des Français à l'étranger, bases militaires, principaux partenaires commerciaux, rangs mondiaux au titre de la puissance économique, implantations des sièges sociaux et filiales d'entreprises de production ou de services, réseaux des établissements scolaires, etc...

L'étude des territoires ultramarins peut être reprise ici selon une approche plus géostratégique

afin de comprendre leur rôle pour la présence de la France dans des aires multiples d'échanges et de cultures de la planète, dans des régions riches en ressources terrestres ou maritimes, importantes pour la protection des routes du commerce national, ou l'implantation de sites et de bases militaires ;

- **l'attractivité et le rayonnement de la France** : ces aspects sont appréhendés autant par l'étude des investissements directs en France, celle des flux touristiques et des étudiants étrangers, que par celle de la place du pays dans les grandes institutions internationales et de sa capacité à tenir son rang dans les domaines politiques et culturels ;

- **les limites et freins à la présence de la France dans le monde** : on aborde les problèmes structurels des relations commerciales (absence dans certains secteurs clés, dans des zones géographiques, faible poids des petites et moyennes entreprises à l'exportation), en les confrontant aux images récurrentes qui enferment la France dans certains clichés (productions viticoles et de fromages, luxe, etc.). La présence de la France dans le monde concerne aussi le rayonnement de sa culture, et par conséquent les moyens et vecteurs de sa diffusion dans le monde.

La France, pôle touristique mondial

Cette question peut être abordée autour de trois entrées :

- **la mise en évidence du paradoxe français** qui fait que la France devance les Etats-Unis et l'Espagne au nombre d'arrivées (77 millions en 2009), mais qu'elle ne se classe qu'au troisième rang pour ce qui est des recettes (clientèle très majoritairement d'origine européenne, plus de la moitié des séjours de courte, voire de très courte durée) ;

- **une étude des politiques et du rôle des acteurs des aménagements** (Etat, collectivités territoriales, agents privés), **et des faiblesses des structures et modalités d'accueil** (qualité de l'hôtellerie, hébergements en multipropriété, circuits et produits touristiques intégrés). Cette lecture complète l'approche des dynamiques territoriales traitées dans le thème 2 du programme ;

- **une interrogation sur l'image de la France dans le monde** : cette étude peut être nourrie utilement par l'analyse de quelques supports de communication des offices régionaux de tourisme et des campagnes nationales, pour saisir la nature des messages à l'adresse de la clientèle internationale ; elle peut constituer aussi une possibilité de lien avec l'histoire des arts.

Paris, ville mondiale

L'étude couvre quatre champs principaux :

- **Paris n'est pas réductible au seul Paris intra-muros**, celui des lieux du pouvoir politique, des grands sites patrimoniaux et muséaux qui en font la capitale mondiale du tourisme ; il s'agit d'incorporer toute l'Ile-de-France dans l'analyse, de traiter du grand Paris existant et en gestation. Par ailleurs, le rôle de Paris ne saurait s'analyser indépendamment de son intégration à l'espace mégalopolitain européen ;

- **la prise en compte des indicateurs classiques** (part du PNB national, production de biens et services, rang boursier, flux touristiques...) **permet de situer son poids mondial** ;

- **l'objectif est désormais de conserver à Paris son poids et son rayonnement, voire de l'étoffer** ; le débat qui a prévalu dans les années soixante d'un rééquilibrage entre Paris et la province ne se pose plus dans les mêmes termes ;

- **l'étude débouche sur les problèmes posés par la gouvernance de ce vaste ensemble géographique** ; la réflexion peut prendre appui sur l'évolution et la gestion des aménagements de transports à l'échelle de l'espace francilien et sur les enjeux de leurs connexions aux réseaux européens ; elle peut aussi être l'occasion d'aborder les grands projets d'aménagement du Grand Paris.

Cette entrée se prête à la réalisation de **schémas** à différentes échelles.

PIEGES A ÉVITER DANS LA MISE EN OEUVRE

- Réduire la question de la France dans la mondialisation à la seule problématique de la présence française dans le monde.
- Penser la présence de la France dans le monde en négligeant les questions de l'attractivité et de l'influence.
- Tirer l'analyse vers les seuls bilans économiques et ne pas prendre en compte les aspects qui tiennent à la culture, ainsi qu'aux représentations pérennes de la France vue de l'étranger.
- - S'engager dans des entrées idéologiques sur un possible déclin de la France sans peser suffisamment les termes du débat.

POUR ALLER PLUS LOIN

- D. Noin, *Le nouvel espace français*, Cursus Armand Colin, 2009.
- J.-C. Boyer, L. Carroué, J. Gras, A. Le Fur, S. Montagné-Villette, *La France en 26 régions*, Armand Colin, 2009.
- A. Mesplier, P. Bloc-Duraffour, *Le tourisme dans le monde*, Bréal, 2008.
- Y. Carbonnier, *Paris - Une géohistoire*, La Documentation photographique n°8068, 2009.
- Sitographie indicative : francophonie.org ; <http://www.tourisme.gouv.fr>; <http://www.mon-grandparis.fr>
- Le dossier sur la France du site géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMut.htm>
- Pour les territoires franciliens, le site de l'IAU (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme) : <http://www.iaurif.org/>